



SUSPENSION DU JUMELAGE ENTRE CRÉTEIL ET KYRIAT YAM

Monsieur Cathala, Maire de Créteil, Président du Grand Paris Sud Est Avenir,

Personne ne peut détourner son regard du génocide en cours à Gaza. En plus des bombardements meurtriers qui visent les civils et notamment les enfants, Israël utilise aussi l'arme de la faim en organisant un blocus à l'encontre des convois humanitaires. La Flotille de la liberté, avec notamment à son bord notre députée européenne LFI Rima Hassan et la militante écologiste Greta Thunberg, a tenté d'ouvrir un corridor humanitaire. Le bateau n'a pu atteindre la côte de Gaza et les douze courageux militants présents sur celui-ci ont été emprisonnés de manière illégale par Israël. Une très forte mobilisation populaire est engagée partout en France pour exiger leur libération immédiate.

Selon l'OMS, quelque 2,1 millions de personnes à Gaza se trouvent « *en danger de mort imminente* ». L'OMS estime que 94 % des hôpitaux sur place sont endommagés ou détruits.

Suite à la plainte de l'Afrique du Sud, la Cour International de Justice (CIJ) a demandé le 26 janvier 2024 à Israël d'empêcher d'éventuels actes de « *génocide* » et de « *prendre des mesures immédiates* » pour permettre la fourniture « *de l'aide humanitaire à la population civile de Gaza* ». Alors que l'État d'Israël n'a respecté aucune de ces préconisations, la CIJ poursuit son enquête sur le génocide en cours à Gaza. D'ores et déjà, la Cour Pénale International (CPI) a émis des mandats d'arrêts contre Benjamin Netanyahu et Yoav Galant, son ex-ministre de la défense, pour crimes contre l'humanité et crimes de guerre depuis les attaques du 7 octobre 2023. Le peuple israélien commence aussi à se soulever contre la fuite en avant meurtrière de Netanyahu. Pour nous, il est urgent de faire appliquer le droit international en mettant en prison ces criminels.

Au niveau national et international, nous demandons également depuis plusieurs mois :

- Un cessez-le-feu immédiat,
- La levée du blocus humanitaire,
- La libération de tous les otages et des prisonniers politiques, y compris tous les militants de la Flotille de la liberté,
- La reconnaissance de l'État de Palestine,
- La suspension de l'accord d'association entre Israël et l'Union européenne,
- L'arrêt des exportations d'armes vers Israël.

Au niveau local, en signe de solidarité avec le peuple palestinien, tant que le maire de Kyriat Yam n'aura pas condamné publiquement le génocide en cours, les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre commis à Gaza, nous vous demandons de suspendre immédiatement le jumelage entre notre ville et Kyriat Yam. Ce geste symbolique a été fait par des villes comme Barcelone, Liège ou La Rochelle. Il faut faire entendre la voix de la paix !

Dans le même temps, comme à Strasbourg, nous vous demandons de mettre à l'étude un jumelage avec une ville palestinienne. La coopération sera déterminante pour aider la Palestine à se reconstruire et permettre aux deux peuples de vivre en paix.

Pour mettre fin au génocide et à la colonisation, **nous soutenons le rassemblement qui se tiendra à l'appel du Collectif Palestine de Créteil, ce samedi 14 juin à 14 h 30 devant l'UGC de Créteil Soleil.** Nous proposerons à cette occasion que nos demandes concernant les jumelages soient portées par le plus grand nombre d'habitant.e.s de Créteil.

Veuillez agréer, Monsieur Cathala, nos salutations insoumises.

Créteil, le 11 juin 2025